



CC du Cubzaguais (Siren : 243301223)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-André-de-Cubzac
Arrondissement	Blaye
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	05/12/2000
Date d'effet	05/12/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. ALAIN DUMAS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	44, Rue Dantagnan
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	B.P. 59
Code postal - Ville	33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
Téléphone	05 57 43 96 37
Fax	05 57 94 83 13
Courriel	contact@cdc-cubzaguais.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	23 114
-----------------------------	--------

Densité moyenne 266,72

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Aubie-et-Espessas (213300189)	1 259
33	Cubzac-les-Ponts (213301435)	2 285
33	Gauriaguet (213301831)	1 193
33	Peujard (213303217)	1 932
33	Saint-André-de-Cubzac (213303662)	10 374
33	Saint-Antoine (213303712)	391
33	Saint-Gervais (213304157)	1 618
33	Saint-Laurent-d'Arce (213304256)	1 392
33	Salignac (213304959)	1 615
33	Virzac (213305535)	1 055

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
- <i>Mise en place, gestion et promotion des chemins de randonnées dans le cadre du schéma départemental d'itinéraire de promenades et de randonnées. - toutes études, actions et réalisations mises en oeuvre dans le cadre des schémas départementaux.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>1/ Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse : La communauté de communes prend en charge et poursuit les actions engagées par le SIVOM du Cubzaguais, dans le cadre des politiques contractuelles. La communauté de communes assure la création, la construction, la gestion et l'entretien de services et d'équipements pour les personnes âgées de 2,5 mois à 18 ans, dès lors que ces services et équipements sont ouverts à l'ensemble des communes membres de la communauté. 2/ Action sociale : La communauté de communes est maître d'ouvrage des études devant permettre de définir les moyens de mutualiser l'action sociale des communes membres. - Soutien aux dispositifs d'aides aux personnes âgées, dans le cadre du maintien à domicile. - Soutien aux dispositifs d'aides aux personnes handicapées. 3/ Les transports : Le transport des personnes à mobilité réduite.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
<i>Création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire.</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

<ul style="list-style-type: none"> - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) - <i>Actions de promotion des sites d'accueil d'entreprises, de terrains et des bâtiments industriels, commerciaux ou artisanaux vacants. - Actions tendant à favoriser notamment, la valorisation des ressources touristiques, rurales, fluviales, agricoles, en soutenant des politiques d'appui technique, de qualité et de formation mises en oeuvre par les professionnels et en assurant une concertation des projets locaux. - Actions en faveur de l'emploi : * actions de formation et d'information. * prise en charge de l'antenne locale de la mission locale Haute Gironde. * prise en charge du bureau information jeunesse.</i>
Développement et aménagement social et culturel
<ul style="list-style-type: none"> - Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs pour les services et équipements sportifs "Plateaux multisports de plein air, clos, permettant la pratique de plusieurs sports et ouverts au public" - Activités culturelles ou socioculturelles - <i>la communauté de communes soutient les actions de sensibilisation et d'éducation artistiques et culturelles qui s'adressent à l'ensemble de la population des communes associées et plus particulièrement aux jeunes. - prise en charge et développement des écoles de musiques existantes à la date de création de la communauté de communes.</i>
Aménagement de l'espace
<ul style="list-style-type: none"> - Schéma de cohérence territoriale (SCOT) - <i>Mise en place d'un SCOT.</i> - Schéma de secteur - Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) - Etudes et programmation - <i>Mise en place d'une charte intercommunal d'aménagement de l'espace. - Actions tendant à favoriser, à susciter et à entreprendre toutes études ou réalisations nécessaires aux opérations d'aménagement de l'espace mentionnées dans les statuts.</i>
Voirie
<ul style="list-style-type: none"> - Création, aménagement, entretien de la voirie - <i>La communauté de communes assure les opérations d'investissement et d'entretien de la voirie communautaire. La détermination précise des éléments de la voirie situés sur le territoire communautaire et sur lesquels s'exerce pleinement cette compétence est définie par les communes dans les conditions de majorité qualifiée pour la création.</i>
Développement touristique
<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme - <i>création, aménagement, gestion et entretien des zones touristiques. - Actions tendant à favoriser notamment, la valorisation des ressources touristiques. AP 07/05/2012 « Compétence facultative : nouvelle compétence tourisme : - accueil et information, - promotion touristique du territoire, - coordination des interventions des divers partenaires de développement touristique local, - commercialisation des produits touristiques, - animation et accompagnement des opérateurs touristiques publics ou privés exerçant sur le territoire communautaire, d'actions et de projets touristiques publics ou privés, - conduite de missions d'accompagnements techniques concourant au développement sur le territoire communautaire, d'actions et de projets touristiques publics et privés, - exploitation d'équipements touristiques jouant un rôle structurant dans la mise en oeuvre de la stratégie de développement touristique »</i>
Logement et habitat
<ul style="list-style-type: none"> - Programme local de l'habitat - <i>la communauté de communes est compétente en matière de Politique Local de l'Habitat et des programmes d'actions qui en découlent.</i> - Politique du logement non social - <i>La communauté de communes étudie toutes opérations nouvelles liées à la politique du logement et du cadre de vie. Ces opérations nouvelles doivent concerner l'ensemble des communes de la communauté.</i> - Politique du logement social - <i>La communauté de communes mène la politique de logement social d'intérêt communautaire ainsi que des actions en faveur du logement des personnes défavorisées. Dans ce cadre, elle entreprend des opérations d'intérêt communautaire : - élaborer une politique foncière - gérer l'accueil et la sédentarisation des gens du voyage - soutien aux dispositifs de</i>

<i>logements d'urgence présents sur le territoire.</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) - <i>La communauté de communes est compétente en matière d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et des programmes d'actions qui en découlent.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique du territoire tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT.</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage - <i>Gérer l'accueil et la sédentarisation des gens du voyage.</i>
- Autres <i>Création d'une maison de la communauté de communes.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SYNDICAT MIXTE "GIRONDE NUMERIQUE" (200010049)	SM ouvert	766 397
33	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE (253306484)	SM fermé	87 883
33	SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DU LIBOURNAIS HAUTE GIRONDE (SMICVAL) (253306617)	SM fermé	203 452

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)